

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)- version 2009-2014

Peut être téléchargée de : http://www.ramsar.org/ris/key_ris_index.htm

Catégories approuvées dans la Recommandation 4.7(1990) modifiée par la Résolution VIII.13 de la 8^e Session de la Conférence des Parties contractantes (2002) et par les Résolutions IX.1 Annexe B, IX.21 et IX.22 de la 9^e Session de la Conférence des Parties contractantes (2005)

Notes aux rédacteurs :

1. La FDR doit être remplie conformément à la *Note explicative et mode d'emploi pour remplir la Fiche d'information sur les zones humides Ramsar* ci-jointe. Les rédacteurs sont vivement invités à lire le mode d'emploi avant de remplir la FDR.
2. D'autres informations et orientations à l'appui de l'inscription de sites Ramsar figurent dans le *Cadre stratégique et lignes directrices pour orienter l'évolution de la Liste des zones humides d'importance internationale* (Manuel Ramsar 14, 3^e édition). La 4^e édition du Manuel est en préparation et sera disponible en 2009.
3. La FDR remplie (et la ou les carte(s) qui l'accompagne(nt)) doit être remise au Secrétariat Ramsar. Les rédacteurs devraient fournir une copie électronique (MS Word) de la FDR et, si possible, des copies numériques de toutes les cartes.

1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR :

Issa Mamourou COULIBALY, Ingénieur des Eaux et Forêts, Chargé d'Etudes : DEP/DNEF,
issamamourou41@yahoo.fr ;

Namory TRAORE, Ingénieur des Eaux et Forêts,
Point Focal National Aires Protégées, DNEF,
BP 275, Bamako ; Tel +223 20233695, ntraore2002@yahoo.fr

Soumana TIMBO, Coordinateur du Plan d'Action de gestion des zones humides (PAZU),
Point Focal Ramsar timbosat@yahoo.fr ;

Ibrahim DEMBELE, Ingénieur Géographe
Chargé de programmes PAZU/ DNEF d_brun5@yahoo.fr

USAGE INTERNE SEULEMENT

J M A

--	--	--

--	--	--	--	--	--

Date d'inscription Numéro de référence du site

2. Date à laquelle la FDR a été remplie ou mise à jour :

20 février 2013

3. Pays : République du MALI

4. Nom du site Ramsar :

Le nom exact du site inscrit dans une des trois langues officielles (français, anglais ou espagnol) de la Convention. Tout autre nom, par exemple dans une langue locale (ou plusieurs) doit figurer entre parenthèses après le nom exact.

Lac WEGNIA

5. Inscription d'un nouveau site Ramsar ou mise à jour d'un site déjà inscrit :

Cette FDR concerne (veuillez ne cocher qu'une seule case)

a) l'inscription d'un nouveau site Ramsar ; ou

b) des informations mises à jour sur un site Ramsar déjà inscrit

6. Pour les mises à jour de FDR seulement : changements apportés au site depuis son inscription ou depuis la dernière mise à jour :

a) Limites et superficie du site

Les limites et la superficie du site Ramsar sont inchangées ou

Si les limites du site ont changé :

i) les limites ont été marquées plus précisément ; ou

ii) les limites ont été agrandies ; ou

iii) les limites ont été réduites**

et/ ou

Si la superficie du site a changé :

i) la superficie a été mesurée avec plus de précision ; ou

ii) la superficie a été agrandie ; ou

iii) la superficie a été réduite**

** Note importante : si les limites et/ou la superficie du site inscrit sont réduites, la Partie contractante doit avoir suivi les procédures établies par la Conférence des Parties contractantes dans l'annexe à la Résolution IX.6 de la COP9 et avoir fourni un rapport, conformément au paragraphe 28 de cette annexe, avant de soumettre une FDR à jour.

7. Carte du site :

Voir annexe III de la *Note explicative et mode d'emploi* pour des orientations précises sur la fourniture de cartes appropriées, y compris de cartes numériques.

a) Une carte du site, avec des limites clairement marquées est incluse sous la forme suivante :

i) une copie imprimée (nécessaire pour inscription du site sur la Liste de Ramsar) :

ii) une carte électronique (c.-à-d. JPG ou image ArcView) :

iii) un fichier SIG avec des vecteurs géoréférencés des limites du site et des tableaux des attributs

b) Décrire brièvement le type de délimitation appliqué :

P. ex. les limites sont celles d'une aire protégée existante (réserve naturelle, parc national, etc.) ou correspondent aux limites d'un bassin versant ; ou suivent des limites géopolitiques (p. ex. une juridiction locale) ou des limites physiques telles que des routes ou les berges d'un plan d'eau, etc.

Le lac est situé dans le bassin versant de la réserve de la Boucle du Baoulé. Ses limites sont celles de l'emprise du lac dans la commune rurale de Guihoyo.

8. Coordonnées géographiques (latitude/longitude, en degrés et minutes) :

Fournir les coordonnées du centre approximatif du site et/ou les limites du site. Si le site se compose de plusieurs zones séparées, fournir les coordonnées de chacune des zones.

Coordonnées point central (PC) lac Wégna longitude : -8,12954 ; latitude : 13,2999 (13°18'00"N 08°07'46"W)

9. Localisation générale :

Indiquer dans quelle partie du pays et dans quelle(s) grande(s) région(s) administrative(s) le site se trouve, ainsi que la localisation de la grande ville la plus proche.

Le lac de Wégna est situé dans la commune rurale de Guihoyo, cercle de Kolokani, région de Koulikoro. Il est à 17 Km à l'Ouest du village de Tioribougou (situé sur la RN 6) et à 37 Km de la ville Kolokani.

10. Élévation : (en mètres : moyenne et/ou maximale & minimale) **324m à 350m** par rapport au niveau de la mer.

11. Superficie : Trois mille neuf cents (3 900) hectares

12. Description générale du site :

Bref paragraphe résumant les principales caractéristiques écologiques et l'importance de la zone humide.

Le lac Wégna est un système de zones humides constitué de deux plans d'eau, à savoir Wégna et Kononi reliés par une dépression naturelle. Ses principales sources d'alimentation sont des bras appelés le Balemako, le Ngalamacoroko, le Gantjo, et le Dla. Dla constitue la source la plus importante.

Le site est caractérisé par un climat saisonnier avec l'alternance d'une saison sèche (octobre-mai) et d'une saison de pluies (juin-septembre). La longueur de la saison de pluies est un facteur important pour la quantité d'eau emmagasinée dans le lac pendant cette période. C'est en saison des pluies que les différents points d'eau qui composent le lac sont reliés ensemble. Ce sont : Kolonkolo, Dladjalan, Doflotaya, Wegnia, Kinkindla, Minmandjougou, Blagnèjè, Toukorokoni, Dianèkèkoni, Nonambla, Tayaba, Kononi, Monzonbla, Sikorodla.

Les sols sont peu variables. La texture des sols est limoneuse, ce qui les rend susceptibles au compactage et à l'érosion.

La végétation est celle d'une savane soudanienne méridionale, savane à Isoberlinia couverte de graminées pérennes. Les repousses produites par ces pérennes après le feu constituent une source de fourrage riche pour les espèces animales sauvages et domestiques.

La grande faune est presque absente autour du lac depuis longtemps à cause de l'occupation humaine. On y rencontre surtout des singes (patas, vervet), des petits rongeurs (écureuil fouisseur, anomalure. rat de Gambie), des phacochères, des chacals communs. Les petites antilopes telles que le guib harnaché, l'ourébi et le céphalophe de Grimm sont encore présentes.

Les oiseaux d'eau sont représentés par l'oie de Gambie, la cigogne d'Abdim, le héron cendré, l'ombrette, le vanneau armé. Comme reptiles on y rencontre des pythons de Seba, le python royal et quelques rares crocodiles.

Les poissons les plus pêchés dans les eaux de Wégna sont surtout : *Alestes sp.*, *Clarias anguillaris*, *Tilapia zilli*, *Mormyrus sp.*, *Synodontis sp.* La production piscicole est en nette régression depuis 1985.

Sur les berges du lac, les populations pratiquent le maraîchage, la riziculture, l'arboriculture et des plantations forestières. La cueillette des fruits de rônier (*Bourasus aethiopicum*) est aussi une activité non négligeable autour du lac

Des dizaines de troupeaux de bétail domestique séjournent chaque année en saison sèche au bord du lac en provenance des localités voisines.

Le lac Wégénia est un lieu de culte important pour les villageois et pour la communauté chrétienne. Une chapelle est construite au bord du lac depuis plusieurs années.

Des touristes étrangers en partance ou en provenance de la Réserve de Biosphère de la Boucle du Baoulé séjournent souvent au bord du lac pendant la saison touristique. Des visiteurs de Bamako viennent également passer leur week-end au lac en toute période de l'année.

13. Critères Ramsar :

Cochez la case située sous chaque critère justifiant l'inscription de ce site Ramsar. Voir annexe II de la *Note explicative et mode d'emploi* pour les critères et les orientations concernant leur application (adoptés dans la Résolution VII.11). Tous les critères applicables doivent être cochés.

• 1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9

14. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 13 ci-dessus :

Justifier chaque critère l'un après l'autre, en indiquant clairement à quel critère s'applique la justification (voir annexe II pour des orientations sur les formes acceptables de justification).

Critère N° 1 : le lac Wégénia est unique dans toute la région de Koulikoro. C'est le seul lac dans toute la région de Koulikoro, unique dans la région soudanienne par ses caractéristiques écologiques et son état naturel. Il joue un rôle essentiel dans la maîtrise naturelle des crues ; l'atténuation des risques ou la prévention des inondations. Le lac est important pour la rétention saisonnière de l'eau pour les zones humides et toute la région voisine, en l'occurrence la Réserve de Biosphère de la boucle du Baoulé.

Critère N° 2 : Le site abrite des espèces vulnérables appartenant à la liste rouge de l'UICN telles que *Labeo sp* (VU) : une espèce dépendante des zones humides et habitants des rivières, lacs. Le site abrite aussi *Vitellaria paradoxa* (VU) et le Crocodile (*Crocodylus niloticus*) inscrite sur l'annexe 1 de CITES.

Critère N° 3 : le lac est un habitat pour la conservation de la diversité biologique, poissons, de nombreuses espèces de singe, de reptiles (varan, python etc.). Le site abrite des populations d'espèces animales importantes pour le maintien de la diversité biologique de la région soudanienne. On note la présence d'espèces hydrophiles absentes partout ailleurs dans la région et de crocodile (*Crocodylus niloticus*) qui est une espèce vulnérable au Mali, figurant sur les annexes I de la CITES et de la loi 95-031 fixant les conditions de gestion de la faune sauvage et de son habitat au Mali. On rencontre également quelques espèces d'oiseaux comme les hérons garde-bœufs (*Bubulcus ibis*), les canards armés - *Plectropterus gambensis*, siffleurs - *Anas penelope*, casqués - *Sarkidiornis melanotos*), les francolins (*Francolinus bicalcaratus*), les aigrettes (*Egretta spp.*) et les pintades.

Critère N° 8 : le lac est une source d'alimentation et de frayère pour les poissons. Il existe un lien écologique entre le lac Wégénia et la réserve de biosphère de la Boucle du Baoulé dans le bassin du fleuve Sénégal.

15. Biogéographie information requise lorsque le Critère 1 et/ou le Critère 3 et/ou certains points du Critère 2 s'appliquent au site à inscrire) : Nommer la région biogéographique où se trouve le site Ramsar et indiquer le système de régionalisation biogéographique appliqué.

a) région biogéographique : Le lac Wégénia appartient au centre d'endémisme de la région soudanienne, un écosystème qui présente un paysage très humanisé avec un climat tropical africain. Elle correspond à l'**Ecozone Afrotropicale**.

b) système de régionalisation biogéographique (citer la référence) : Le système de régionalisation biogéographique est celui de la Commission de Survie des Espèces de l'Union Mondiale pour la Nature, système présenté dans « Biodiversity in Sub-Saharan Africa and its Islands, Conservation, Management and Sustainable Use » édité en 1990. Le système de régionalisation biogéographique est **Udvardy, Miklos D.F. , A Classification of the Biogeographical Provinces of the World. Prepared as a contribution to UNESCO's Man and the Biosphere Programme, Project No. 8. IUCN Occasional Paper No. 18. IUCN, Morges, Suisse, 1975.**

16. Caractéristiques physiques du site :

Décrire, le cas échéant, la géologie, la géomorphologie ; les origines - naturelles ou artificielles ; l'hydrologie ; le type de sol ; la qualité de l'eau ; la profondeur et la permanence de l'eau ; les fluctuations du niveau de l'eau ; les variations dues aux marées ; la zone en aval ; le climat général ; etc.

C'est une zone dépressionnaire au relief plat. Le sol varie du type argileux noir à argilo-sablonneux, gravillonnaire par endroit. Sur les berges en état de dégradation affleurent des rigosols. Le climat est de type soudanien nord avec une pluviométrie variant de 600 à 900mm et une température moyenne de 16°C en période froide et 42°C en période de chaleur. Le lac contient de l'eau douce en toute saison provenant du ruissellement. La zone en aval se caractérise par des plaines inondables. La végétation est constituée de savane à dominance *Piliostigma reticulatum*. La région est parcourue par de nombreuses rivières permanentes ou intermittentes et le phénomène de galeries se manifeste en certains endroits. Il y a une bonne représentation des aires protégées, mais les perturbations par les populations humaines ont conduit à l'arrêt des activités de conservation dans certaines aires.

La région repose presque entièrement sur du grès. La fertilité chimique des sols est faible surtout en ce qui concerne l'azote, le phosphore et le potassium ; seuls les sols sur dolomite et dans un moindre degré les sols alluviaux en sont plus pourvus.

Le lac mesure 3,5 km de long et 600 m de large en saison sèche. A sa pointe maximum d'inondation, il mesure 20 km de long et 1 km de large. La profondeur de l'eau varie de 2 m (Avril) à 10 m (Août-Septembre). Il est alimenté par les eaux pluviales et par l'apport d'autres rivières dont les principales sont : Dla, Niaoulé kossé, Bintoufala, N'Galakorokô, Wegnia koni.

Le lac Wegnia se jette dans le Fleuve Baoulé qui est le principal cours d'eau de la région et qui traverse la Réserve de Biosphère de la Boucle du Baoulé.

Le climat est de type soudanien méridional. La pluviosité est comprise entre 700 et 1000 mm C'est essentiellement le domaine des céréales au Mali. La majeure partie de la région est occupée et une proportion importante de la végétation est sévèrement dégradée laissant de larges ouvertures dans la savane boisée.

La grande sécheresse des années 70 et 80 a eu comme conséquence l'appauvrissement du couvert végétal et la fragilisation des sols qui sont devenus sujets à l'érosion. La pression humaine a augmenté sensiblement pendant cette période comme une réponse aux déficits pluviométriques persistants. L'exploitation anarchique du bois pour des besoins domestiques et commerciaux ainsi que les mutilations d'espèces

fourragères ont considérablement réduit la densité des ligneux autour du lac, et menace la survie de certaines espèces particulières.

17. Caractéristiques physiques du bassin versant :

Décrire la superficie, les caractéristiques géologiques et géomorphologiques générales, les types de sols principaux et le climat (y compris le type climatique).

Le Lac Wegnia est inclus dans le bassin versant du fleuve Baoulé qui s'étend sur 20 690 km² et qui a une position de transition entre les régions à vocation agricole vers le sud et celles de l'élevage vers le nord. C'est une zone de chevauchement qui subit une pression croissante en raison de l'expansion de la superficie sous cultures d'une part et les effets de la sécheresse d'autre part.

Le climat est de type soudanien sud avec une pluviométrie variant de 750 à 800 mm, jusqu'à 1100 mm, comportant 5 à 7 mois secs et 5 à 7 mois pluvieux. L'indice d'aridité est $0,50 < IAC < 0,75$

Le bassin versant est constitué d'un ensemble de surfaces aplanies, de buttes, de collines formées de grès et de dolérite reposant sur le socle granitique et schisteux du Précambrien inférieur et moyen. Sa configuration accidentée est due aux importants soulèvements régionaux et aux mouvements locaux du Secondaire et du Tertiaire. Les sols sont principalement limoneux.

Du point de vue hydraulique et protection des sols, la région est relativement intacte. Les érosions pluviales et éoliennes sont négligeables et le bassin versant fonctionne sans grands dégâts. Cependant on constate un risque d'aggravation des signes d'érosion autour des abreuvoirs, un phénomène qui est en relation avec la population humaine sédentaire.

Des villages sont situés sur le bassin versant qui s'étend sur des milliers d'ha. Il est mis en culture par les populations et sert aussi de zone de pâturage particulièrement convoitée par les troupeaux transhumants.

18. Valeurs hydrologiques :

Décrire les fonctions et valeurs de la zone humide du point de vue de la recharge de l'eau souterraine, de la maîtrise des crues, du captage des sédiments, de la stabilisation des rives, etc.

Le lac constitue une zone d'épandage des crues. Il contient de l'eau en permanence et de ce fait alimente les nappes souterraines. Il connaît un phénomène de sédimentation des alluvions arrachées en amont par l'érosion hydrique.

19. Types de zones humides :

a) présence :

Encercler ou souligner les codes correspondant aux types de zones humides du « Système de classification des types de zones humides » Ramsar présents dans le site Ramsar. Les descriptions des codes correspondants aux types de zones humides figurent dans l'annexe I à la *Note explicative et mode d'emploi*.

Marine/côtière : A • B • C • D • E • F • G • H • I • J • K • Zk(a)

Continental : L • M • **N** • **O** • P • Q • R • Sp • Ss • **Ts** • Ts • U • Va
• Vt • W • Xf • Xp • Y • Zg • Zk(b)

Artificielle : 1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9 • Zk(c)

b) dominance :

Énumérer les types de zones humides identifiés sous a) ci-dessus par ordre de dominance (en superficie) dans le site Ramsar, en commençant par le type de zone humide qui a la plus grande superficie.

O (lacs d'eau douce permanents)

Tp (Mares/marais d'eau douce permanents)

N (Rivières/cours d'eau/ruisseaux saisonniers/intermittents/irréguliers)

20. Caractéristiques écologiques générales :

Préciser la description, s'il y a lieu, des principaux habitats, types de végétation, communautés végétales et animales présents dans le site Ramsar, ainsi que les services écosystémiques du site et les avantages qui en sont issus.

La zone humide du Lac Wégénia comporte au moins quatre types d'habitat comme suit :

- une zone eaux libres et eaux peu profondes où sont répartis les microorganismes, les insectes et leurs larves ainsi que les poissons herbivores ;
- une zone de rives boisées où on rencontre une grande diversité de communautés animales : petites antilopes, reptiles, oiseaux d'eau ;
- une zone périodiquement inondée ;
- une zone périphérique constituée par une végétation de savane soudanienne.

La transition vers le lac est graduelle. Dans plusieurs endroits, le long du lac, on trouve une élévation de terre au dessus du niveau de l'eau et dont la largeur varie de 100 à 200 mètres.

La zone est occupée par une savane arborée avec une couverture relativement faible d'arbustes. Le Lac est bordé par une forêt galerie de faible largeur et même souvent des reliques de forêts soudano-guinéennes et des forêts de rôniers relativement intactes. Les arbres perdent leurs feuilles pendant une bonne partie de la saison sèche. Le tapis herbacé de la savane est dominé par les graminées annuelles et pérennes. La phytobiomasse herbacée atteint en moyenne 2 000 à 3 000 kg de M.S./ha/an en fonction des conditions édaphiques et de l'importance du recouvrement ligneux.

L'écosystème du lac fournit des biens et des services aux communautés locales riveraines. La pêche est pratiquée sur l'ensemble du lac et la production de poissons peut atteindre parfois 30 tonnes par an. Les pâturages sur les bords du lac constituent les lieux de convergence des troupeaux domestiques venant des régions voisines pendant la saison sèche. La cueillette des fruits de rôniers, la coupe de bois pour des besoins domestiques sont des activités génératrices de revenus pour les villageois. Le maraîchage, la riziculture et l'arboriculture prennent de plus en plus de l'ampleur au bord du lac.

Les galeries forestières abritent des espèces animales, les plans d'eau servent de vivier aux poissons et autres reptiles. Le site porte en outre la savane arbustive à arborée. Le lac permet de maintenir une sorte de microclimat qui se caractérise par une température locale moins élevée se situant entre 16 et 42°C.

Malgré l'intervention massive de l'homme, la faune est encore présente. Il s'agit surtout des oiseaux, des rongeurs, des phacochères, des chacals, des singes et des petites antilopes comme le guib harnaché (*Tragelaphus scriptus*), l'ourébi (*Ourebia ourebi*), le céphalophe de Grimm (*Sylvicapra grimmia*). Les grandes antilopes sont de plus en plus rares. La région renferme un grand nombre d'espèces d'oiseaux dont la plupart sont rencontrées dans d'autres zones géographiques.

Sur le plan de la flore, la région a été relativement appauvrie et possède environ 2 750 espèces de plantes parmi lesquelles un tiers est endémique. Au Mali, les arbres caractéristiques de la région sont le karité

(*Vitellaria paradoxa* -VU), arbre à beurre très répandu dans les champs et les jachères, le balanzan (*Acacia albida*), plante fourragère poussant sur des sols sablonneux, le néré (*Parkia biglobosa*) dont les graines sont transformées en bouillons. La strate herbacée est dominée par deux grandes andropogonées : *Andropogon gayanus* et *Cymbopogon giganteus*.

21. Flore remarquable :

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie à la rubrique 14. Justifier l'application des critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

Comme espèces particulières on peut citer :

- *Pterocarpus erinaceus*: espèce fourragère devenue rare en raison de nombreuses mutilations pour nourrir le bétail et son utilisation en ébénisterie.
 - *Khaya senegalensis* : beaucoup exploitée comme bois d'œuvre.
 - Karité (*Vitellaria paradoxa*): le beurre extrait de ses amandes connaît de multiples utilisations en alimentation et en pharmacopée. Toutefois elle est sujette à de nombreuses mutilations par les éleveurs.
 - *Isobrerlinia doka* : beaucoup utilisé en menuiserie pour la confection des lattes et chevrons.
 - *Borassus aethiopum* : rare mais constitue une source d'alimentation pour les populations et leur sert de bois de construction.
 - *Myrtagyna inermis* : caractéristique des galeries forestières et offre de nombreux avantages sur le plan médicinale.
-

22. Faune remarquable :

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie à la rubrique 14. Justifier l'application des critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc., en fournissant des données de recensement. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

La faune du lac Wégénia est presque la même que celle de la réserve de biosphère de la Boucle du Baoulé et il existe des liens écologiques étroits par des mouvements de migrations saisonnières entre les deux entités. Mais au Wégénia, les grandes espèces se trouvent dans une situation précaire et sont sur le point de disparaître localement à savoir l'Hippotragus, le bubale majeur et le cobe Défassa.

Les mammifères les plus représentés sont les animaux nocturnes, les animaux communs et répandus dans la savane. Il s'agit surtout des chacals, des mangoustes, des porcs-épics, des lièvres, des singes (patas et vervets) des phacochères et des céphalophes de Grimm. L'ourébi et le guib harnaché sont rares.

On y rencontre également une grande diversité d'oiseaux (environ 240 espèces) dont la plupart appartiennent à l'ordre des passeriformes. Les oiseaux terrestres les plus remarquables sont les francolins, les pintades, les outardes à ventre noir, les grands calaos d'Abyssinie, les éperviers, les milans. Les oiseaux d'eau sont surtout des résidents : l'aigle pêcheur, l'ombrette, le héron cendré et des migrants interafricains tels que la cigogne d'Abdim et l'Oie de Gambie.

Les reptiles sont représentés par le varan du Nil, le varan des steppes, le python de Seba, le python royal, La tortue d'eau et la tortue terrestre et le crocodile du Nil sont très rares dans la zone.

Les espèces de poissons couramment pêchées dans le Wégénia sont : *Clarias anguillaris*, *Tilapia zilli*, *Synodontis sp*, *Mormyrus rume*, *Schilbe mystus*, *Labeo sp* (VU), *Alestes nurse* et surtout le "miri", espèce indigène très abondante dans le lac.

Les crocodiles, jadis très nombreux connaissent une régression inquiétante. L'espèce *Microtrissa miri* est endémique et constitue le principal produit de pêche dans le lac.

23. Valeurs sociales et culturelles :

a) Décrire les éventuelles valeurs sociales et culturelles du site : p. ex., production halieutique, foresterie, importance religieuse, sites archéologiques, relations sociales avec la zone humide, etc. Établir la distinction entre l'importance historique/archéologique/religieuse et les valeurs socio-économiques actuelles.

Le lac Wégna et ses aires limitrophes sont des lieux de pratique d'une multitude d'activités socio-économiques par les communautés locales.

La pêche de subsistance est pratiquée par les populations riveraines. La production de poisson frais a été évaluée à 30 tonnes par an entre 1983 et 1985. Actuellement cette production est descendue à 3 à 5 tonnes par an.

Le maraichage est pratiqué sur 30 ha et concerne essentiellement la tomate, le poivron et les choux.

La riziculture est destinée à l'autoconsommation ; elle occupe une superficie d'environ 20 ha.

L'arboriculture qui occupe 12 ha concerne les manguiers, les bananiers, les agrumes et les pourghères ainsi que des pépinières de Gméline et d'Eucalyptus (espèces forestières). Les essences forestières sont exploitées pour la production du bois de feu, du bois de service et du bois d'œuvre.

Le lac offre des ressources pastorales importantes pour les éleveurs de la région. Chaque année, environ 60 troupeaux de bovins et d'ovins-caprins en provenance de Nara, de Banamba et Dilly (villes voisines) séjournent au lac en saison sèche.

Il existe un lieu de culte au bord du lac où le village de Wégna procède une fois par an au sacrifice d'un taureau blanc appelé "sacrifice du diable". Ce sacrifice a pour but de protéger le village contre les agressions extérieures et contre les catastrophes naturelles. L'Eglise chrétienne a construit une chapelle au bord du lac où des recueils et des messes sont célébrés périodiquement.

b) Le site est-il considéré d'importance internationale parce qu'il possède, outre les valeurs écologiques pertinentes, des valeurs culturelles importantes, matérielles et non matérielles, liées à ses origines, à la conservation de la nature et/ou au fonctionnement écologique ?

Si oui, cocher cette case et décrire cette importance selon l'une, au moins, des catégories suivantes :

- i) sites qui fournissent un modèle d'utilisation rationnelle des zones humides, comme démonstration de l'application de connaissances et méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation conservant les caractéristiques écologiques des zones humides ;
- ii) sites possédant des traditions ou un passé culturels exceptionnels datant de civilisations passées qui ont eu une influence sur les caractéristiques écologiques des zones humides ;
- iii) sites sur lesquels les caractéristiques écologiques des zones humides dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les populations autochtones ;
- iv) sites sur lesquels des valeurs non matérielles dignes d'intérêt sont présentes, par exemple des sites sacrés, et dont l'existence est étroitement liée avec le maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide.

24. Régime foncier/propriété :

a) dans le site : c'est le droit coutumier qui prévaut avec l'attribution des terres de culture aux requérants par le chef de village de Wégna. De nos jours aucun titre foncier n'a été autorisé sur le site par les autorités compétentes. Le site relève du domaine public géré par l'Etat.

b) dans la région voisine : C'est la forme de gestion coutumière couplée avec le droit officiel. Toute la région voisine relève du domaine public de l'Etat.

25. Occupation actuelle des sols (y compris l'eau) :

a) dans le site : les terres sont occupées à des fins d'agriculture, d'élevage, et de pêche. Il n'ya pas un schéma précis d'utilisation des terres déterminant les superficies vouées à chaque activité. Les mêmes sites font l'objet des mêmes utilisations avec une périodicité pour chaque activité. L'on enregistre souvent des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

b) dans la région voisine/le bassin versant : l'occupation des sols dans le bassin versant est identique à celle du site. Les terres sont utilisées à des fins agricoles et d'élevage.

26. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, notamment les changements dans l'occupation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement :

a) dans le site Ramsar : le site n'a connu l'intervention d'aucun projet de développement.

Les facteurs affectant les caractéristiques écologiques du site se résument comme suite :

- la mise en culture défectueuse des bassins versants érode les berges et provoque l'envasement des lits (un état de comblement poussé).
- le déboisement continu du site l'expose à une dégradation graduelle.
- les feux de brousse continuent d'être un fléau difficile à maîtriser.
- le braconnage résiduel.
- la pêche abusive, surtout avec des filets à petites mailles contrarient l'épanouissement des ressources halieutiques.

Par ailleurs le site pourrait connaître davantage de pression agricole et pastorale en raison de la dégradation généralisée des terres.

b) dans la région voisine : les conflits et rivalités entre les différents utilisateurs des ressources, l'inexistence de voies d'accès balisées pour le bétail (résident et transhumant) et les nouveaux défrichements.

27. Mesures de conservation en vigueur :

a) Faire la liste des catégories et statuts juridiques des aires protégées au plan national et/ou international, y compris les relations aux limites du site Ramsar ;

En particulier, si le site est en partie ou totalement un Bien du patrimoine mondial et/ou une Réserve de biosphère de l'UNESCO, veuillez donner le nom du site selon ces inscriptions.

Aire protégée des ressources naturelles (utilisation durable des écosystèmes naturels)

Au plan national les statuts juridiques des aires protégées concernent les réserves de biosphère et de faune, les parcs, les forêts classées, les zones d'intérêt cynégétique.

Le site du lac Wégna relève du domaine forestier protégé, donc il n'entre pas dans les catégories ci-dessus. C'est une aire protégée des ressources naturelles (utilisation durable des écosystèmes naturels).

b) Le cas échéant, faire la liste des catégories UICN pour les aires protégées (1994) qui s'appliquent au site (cocher la case ou les cases pertinente(s))

Ia ; Ib ; II ; III ; IV ; V ; VI Type

c) Existe-t-il un plan de gestion approuvé officiellement ? Oui Est-il appliqué ? Non

Un plan d'aménagement et de gestion du site a été élaboré en Avril 2012, mais non encore validé officiellement. Des actions anticipées du plan de gestion sont en cours par l'ONG nationale AMPEF sur financement FEM.

d) Décrire toute autre pratique de gestion actuelle : gestion coutumière caractérisée par l'attribution des terres par le chef de village, système de cultures sur brûlis après défrichage, occupation des berges par les champs de culture, la pratique du jardinage dans le lit du lac ;

28. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées :

Par exemple, un plan de gestion en préparation ; une proposition officielle de création d'une aire légalement protégée, etc.

Un plan de gestion est en préparation

29. Recherche scientifique en cours et équipements :

Par exemple, expliquer les projets de recherche en cours, y compris la surveillance de la diversité biologique ; indiquer s'il existe une station de recherche de terrain, etc.

Il n'ya pas de projet de recherche en cours.

30. Activités actuelles de communication, éducation et sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site :

Par exemple, centre d'accueil de visiteurs, tours d'observation et sentiers nature, brochures d'information, infrastructures d'accueil pour les écoles, etc.

Un plan de sensibilisation des villages riverains du lac a été exécutée et dont le but final est de concevoir adopter et exécuter un plan de gestion du site en collaboration avec les autorités communales et administratives.

31. Loisirs et tourisme actuels :

Indiquer si la zone humide est utilisée à des fins de loisirs et/ou tourisme ; mentionner le type, la fréquence et le nombre de visiteurs.

Zone inexploitée sur le plan touristique. Le site reçoit cependant quelques visiteurs venant de Kolokani et Bamako pendant les week-ends.

Le Lac Wégna est un lieu de repos et de détente pour la jeunesse et les familles. De nombreux visiteurs en provenance de Bamako et de Kolokani y séjournent pendant les week-ends.

Des touristes étrangers arrivent périodiquement au lac en venant ou en partant dans la réserve de Biosphère de la Boucle du Baoulé.

32. Juridiction :

Indiquer la juridiction territoriale, par exemple état/région et fonctionnelle/sectorielle, par exemple ministère de l'Agriculture/ministère de l'Environnement, etc.

Le lac relève administrativement du cercle de Kolokani et de la région de Koulikoro. Plusieurs ministères sectoriels sont concernés par la gestion des ressources du lac (ministères en charge de l'Agriculture, de l'Elevage et Pêche, de l'Eau, Environnement et Assainissement).

Commune Rurale de GUIHOYO, Cercle de Kolokani, Région de Koulikoro.

33. Autorité de gestion :

Fournir le nom et l'adresse du bureau, de l'organisme, de l'organisation directement responsable de la gestion de la zone humide. Dans la mesure du possible, fournir aussi l'intitulé du poste et/ou le nom de la personne ou des personnes responsables pour la zone humide.

L'Autorité administrative de gestion du site est le conseil communal de la commune rurale de Guihoyo, la gestion coutumière est assurée par le Chef des villages riverains (Wégna, Filabougou, Ntjila, Sirabougou, Sirakoro) :

Massama DIARRA, Maire de Guihoyo (cercle de Kolokani), Tel (223) 21720168 ; 69535040.

Noël TRAORE, Chef de village Wégna (Commune de Guihoyo), Tel (223) 77517852.

34. Références bibliographiques :

Références scientifiques et techniques seulement. Si un système de régionalisation biogéographique est appliqué (voir 15 ci-dessus), veuillez indiquer la référence complète de ce système.

- 1- Rapports activités OPNBB (2006-2008) ;
- 2- Rapports SCN Kolokani ;
- 3- Etude diagnostique du lac Wégna ONG CARPAD 2008 ;
- 4- Rapport cartographique de Wégna (Pixela 2008) ;
- 5- Rapport d'élaboration du plan d'aménagement et de gestion du lac Wégna (GAGE avril 2012) ;
- 6- Rapport national sur la mise en valeur des ressources en eau du Mali (DNH 2006) ;
- 7- Rapport d'étude "Inventaire et caractérisation des zones humides au Mali" (DNCN 2006) ;
- 8- Rapport du programme intercommunal d'aménagement du lac Wégna ;
- 9- Monographie de Guihoyo ;
- 10- Monographie de Tioribougou ;
- 11- Monographie de Kolokani.

Annexe 1 : Quelques vues du lac Wégna



